

Compte rendu de séance du Conseil Municipal Séance du 8 février 2021

L'an 2021 et le 8 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Guignonville, sous la présidence de Jean-Louis BRISSON, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Louis BRISSON, Maire, Monsieur Guy ALEGRE Monsieur Patrick ARNAULT, Monsieur Jean-Philippe BEAUVALLET, Madame Corinne BLANCHARD, Madame Annie BOUVARD, Monsieur Benoît FRANCE, Monsieur Alain LOISEAU, Madame Christine MIGUEL, Madame Virginie PEIGNÉ, Madame Marie-Claude PIGNOL, Monsieur Alexandre QUINOT, Madame Carole SANTERRE, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur Christophe LEJEUNE

Excusé(s) ayant donné procuration :

Madame Marinette CHAINTREAU a donné pouvoir à Madame Carole SANTERRE

A été nommé(e) secrétaire : Madame Carole SANTERRE

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- Présents : 13
- Pouvoirs : 1

Date de la convocation : 02/02/2021

Date d'affichage : 04/02/2021

Actes rendu exécutoire

dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers : 09/02/2021

et publication ou notification : 09/02/2021

SOMMAIRE

- Acceptation du prix de vente du tracteur SAME
- Règlementation des ventes de concessions des cimetières
- Affaires diverses (choix de la décoration de la salle du conseil municipal)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Acquisition de matériel pour le service technique

Cette demande est acceptée à l'unanimité (pour : 14 / contre : 0 / abstention : 0).

Approbation du compte-rendu de séance du conseil municipal du 19 novembre 2020

Monsieur BRISSON fait état des dernières délibérations prises.

Le Maire demande à l'assemblée si des modifications doivent être apportées au compte-rendu.

Le compte rendu du 19 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 14 / contre : 0 / abstention : 0)

2021-1 - Acceptation du prix de vente du tracteur SAME

Le Maire indique que le tracteur SAME immatriculé 1557 QM 45 datant de 1974 et acheté en 1997 est obsolète et inutilisé, il propose donc de le vendre.

La mise à prix de la vente est fixée à 800 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE la mise en vente du tracteur SAME, pour la somme de 800 €.

HABILITE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

A l'unanimité (pour : 14 / contre : 0 / abstention : 0)

2021-2 - Acquisition de matériel pour le service technique

Le Maire propose d'acquérir du matériel pour les différents travaux du service technique.

Vu le devis présenté,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTTE l'acquisition de matériel auprès de l'entreprise MAUPU, pour un montant de **2 000,73 € HT**, soit **2 400,88 € TTC**.

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'Aide aux communes à Faible Population (FAPO).

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 / contre : 0 / abstention : 0)

Concessions cimetièrre

Il est prévu d'établir un règlement pour les cimetièrres qui sera proposé lors d'un prochain conseil.

Questions diverses

Travaux salle du conseil

Les travaux de la salle du conseil municipal et de la salle des mariages de Greneville sont en cours. Le choix des couleurs du papier et des portes de placard a été soumis aux membres du conseil municipal.

Restaurant l'Espérance

La commune est toujours dans l'attente de signature de la promesse de vente. Monsieur le Maire a rendez-vous le 19 mars 2021 avec le chargé de mission ingénierie technique aux territoires du département pour la poursuite du dossier. Concernant le projet de régie maraîchère, la commune dispose d'un terrain en face du cimetière et la commune est dans l'attente d'une mise à disposition éventuelle d'un terrain privé. La régie maraîchère aura aussi pour but de produire des fruits et légumes bio pour le restaurant scolaire.

Madame Marie-Claude PIGNOL propose la création d'une pièce insonorisée destinée aux musiciens.

Le Maire indique que toutes les propositions seront étudiées lorsque le projet sera concrétisé.

Transfert de la compétence eau auprès de la communauté de communes CCPNL

Le transfert de la compétence eau devra avoir lieu au plus tard en 2026 mais il le sera probablement avant pour éviter des frais d'études supplémentaires. Les modalités de transfert sont particulièrement difficiles.

Eclairages

Monsieur LOISEAU propose d'installer des éclairages sur les terrains de pétanque et de tennis. Les membres du conseil municipal sont favorables au projet, dans l'ensemble, mais le terrain de tennis devra être rénové avant (sol, clôture). Les membres du conseil municipal demandent à réfléchir au projet.

Aire de jeux enfants

Monsieur ARNAULT indique que sol de l'aire de jeux destinée aux enfants devrait être remis en état.

Décorations de Noël

Les retours concernant les décorations de Noël ont été positifs. Un budget sera prévu cette année pour compléter les illuminations.

Epicerie ambulante

Une nouvelle proposition de passage d'une épicerie ambulante nous est parvenue. L'épicerie propose de passer deux fois par semaine dans la commune de Greneville et de Guignonville pour vendre différents produits (cresson, fruits, légumes, produits secs, frais, d'hygiène, boissons...).

La séance est levée à 22h45

Le Maire,

Ont signé les membres présents,

Jean-Louis BRISSON



